

**Copropriété :**  
**LES TERRASSES DE PENTREZ**  
**1, Kervengard**  
**29550 SAINT-NIC**

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU Samedi 18 mars 2023**

Le samedi 18 mars 2023 à 14:30, les copropriétaires de la résidence LES TERRASSES DE PENTREZ sur convocation du syndic se sont réunis en assemblée générale à l'adresse suivante :

**ACCUEIL DE LA RESIDENCE**  
**12 Rue D'YS**  
**29550 SAINT-NIC**

Pour y délibérer sur ordre de jour annexé à la convocation.

Les divers documents, objet de délibération, sont déposés sur le bureau de l'assemblée générale (règlement de copropriété, récépissés de la Poste, documents comptables, factures, ainsi que tous les documents de cette copropriété).

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les copropriétaires en entrant en séance, tant en leur nom qu'au nom de leurs mandants, qui indique que :

- **24 copropriétaires sont présents ou représentés, soit 3408 sur 10000.**
- **8 copropriétaires votent par correspondance, soit 983 sur 10000.**
- **45 copropriétaires sont absents et non représentés, soit 5609 sur 10000.**

*Le président de séance certifie sincère et valable la feuille de présence. L'assemblée générale peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour ci-dessous.*

### **Sont présents ou représentés :**

M. ou Mme BARBARIT-OUARNE Nicolas (101), Mme ou M. BOLLE Sébastien (101), Mme ou M. BOLOU Claude (136), Madame CARLIER Michèle (136) Représenté(e) par M. MESSAGER Yvon, Monsieur CEASAR Nicolas (101) Représenté(e) par Mme ou M. BOLOU Claude, Mme ou M. FLAMBERT Denis (108), Mme et M. FONTENEAU Joël (136), Mme ou M. GERNIGON Olivier (338) Représenté(e) par M. MULOT Yannick, Mme ou M. GICQUEL Jean (237) Représenté(e) par M. MULOT Yannick, Mme ou M. JESTIN Bernard (101), Mr ou Mme KERDRANVAT Thierry (101), Mme LE BRUN Maela (108), Société LE CREPUSCULE (272) Représenté(e) par Mme ou M. BOLLE Sébastien, Madame LE NAOUR Chantal (136) Représenté(e) par Mme ou M. BOLLE Sébastien, Mme ou M. LESTAGE Bernard (101) Représenté(e) par Mme ou M. BOLOU Claude, Mme ou M. MAILLARD Thierry (136) Représenté(e) par Mme ou M. BOLOU Claude, Mme ou M. MARHIC RAPHAEL (101), Mme ou M. MARION Cyril (108) Représenté(e) par Mme ou M. JESTIN Bernard, M. MESSAGER Yvon (101), M. MULOT Yannick (123), Madame PERINET Christiane (246) Représenté(e) par M. MESSAGER Yvon, Mme ou M. QUEGUINER Jacques (136), Madame SCHNEIDER Françoise (108) Représenté(e) par Mme ou M. JESTIN Bernard, Madame VIEILLESCAZES Paule (136) Représenté(e) par Mme ou M. BOLOU Claude

### **Sont en vote par correspondance :**

Monsieur ARDNER Jean-Michel (136), Mr ou Mme BACCHIERI Enzo (136), Mme ou M. BOURDON Eric (101), SARL FAMILLE DROUET (136), Mme ou M. MEENA Yogesh (136), Mme ou M. PARENT Jacques (101), M. SABOYA Nicolas (101), Mme ou M. VASSELIN Jean (136)

### **Sont absents et non représentés :**

Mme ou M. BALMAIN Raymond (136), Mme ou M. BARBIER Hervé (136), SCI BELLE HELENE (136), Société BERARD (101), Indivision BEUCHAT Philippe NOVINIC Erika (101), Mme ou M. BIDART Patrick (101), Mme ou M. BOUCHET Pascal (101), Mme ou M. BOUQUIN Jean-Claude (136), Indivision BOURINET - CERUTTI (136), Melle CALVEZ Marie-Françoise (136), Mme ou M. CAULFIELD Lorcan (136), Monsieur CHAVET Olivier (136), Mme ou M. CHEVALIER Stéphane (101), Indivision CLARENNE - LARDO (136), Monsieur CROESE Réginald (101), Mme ou M. DENIS Jean-François (136), Mme D'HERVEZ Nicole (123), Mme et M. DILLMANN Laurent (101), Mme ou M. GALLE Lionel (101), Madame GBEDEY Holali (136), Monsieur HARTY Michael (136), HENNEQUIN-SUDRES Sylvie (136), Indiv. HUBERT - JUMEL Michèle-Françoise (136), Monsieur LAURENT Jordan (237), Mme ou M. LONGAGNANI Aurélien (101), Mme ou M. LUZEAU- CRETE THOMAS (101), Mme ou M. MACRO Neil (101), Mme ou M. MAGNE Stéphane (101), Madame MARC Julie (136), Melle MC GOEY Una (101), Mme ou M. MC MORROW Raymond (136), Monsieur MC RORY Andrew (136), Mme ou M. NICOLAS Fabrice (108), Mme ou M. NORRIS Robert

(136), M. OGIER (136), Monsieur POULICHEZ Jean Luc (101), M. QUIDELLEUR Gérald (136), Monsieur QUILLEC Gilbert (136), Société REBOUL PATRIMOINE (101), Indivision RILEY David (136), Mme ou M. ROCABOY Gilles (136), Mme ou M. ROJ David (123), Madame VELER Jacqueline (173), Madame VIOLLE- STRAPELIAS Fabienne (101), Mme ou M. ZONTONE Pascal (101)

**Ordre du jour :**

- 1 - Election du bureau (Art. 24)
- 2 - Rapport moral (Pas de vote)
- 3 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2022. (Art 24)
- 4 - Approbation des comptes travaux : Remplacement de la clôture (art. 24)
- 5 - Approbation des comptes travaux : Reprise de l'enrobé suite à la démolition du trottoir (art. 24)
- 6 - Budget prévisionnel 2023-2024 (Art. 24)
- 7 - Vote pour la réalisation d'un Diagnostic Technique Global (DTG) : Devis BATIS EXPERT (Art. 24)
- 7a - Vote pour la réalisation d'un DTG : Devis BATIS EXPERT (Art. 25-1)
- 7b - Vote pour la réalisation d'un DTG : Devis DIAGAMTER (Art. 25-1)
- 7c - Réalisation DTG : Mandat Conseil Syndical et Syndic (Art. 25-1)
- 8 - Vote des travaux de couverture (Art. 24)
- 8a - Vote des travaux de couverture Entreprise SCOP BUANIC (Art. 24)
- 8b - Vote des honoraires du Syndic (Art. 24)
- 9 - Vote de travaux : Démoussage et traitement des toitures (Art. 24)
- 9a - Vote de travaux : Démoussage et traitement des toitures : Devis FM TERMI DECAP (Art. 24)
- 9b - Vote de travaux : Démoussage et traitement des toitures : Devis SCOP BUANIC (Art. 24)
- 9c - Vote des honoraires Syndic (Art. 24)
- 10 - Vote de travaux : Remplacement pompe piscine (Art. 24)
- 10a - Vote de travaux : Remplacement pompe piscine (Art. 24)
- 10b - Vote Honoraires Syndic (Art. 24)
- 11 - Vote de budget : Affaissement de terrain (Art. 24)
- 11a - Vote de budget : Affaissement de terrain (Art. 24)
- 11b - Vote honoraires Syndic (Art. 24)
- 12 - Demande du Conseil Syndical (pas de vote)
- 13 - Envoi des convocations, procès-verbaux et autres recommandés par voie électronique (Art. 24)

**Résolutions :**

**Résolution n°1 : Election du bureau (Art. 24) .**

Président, Scrutateurs, Secrétaire

**Résolution n°1 A : Election du Président de séance (Art. 24) (art. 24)**

L'Assemblée Générale est appelée à voter pour l'élection du président de séance.  
Monsieur BOLOU est candidat au poste de président de séance.

VOTENT POUR

4391 / 4391 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (983 tantièmes votant par correspondance, 3408 tantièmes votant en présentiel ou par procuration)

Monsieur ARDNER Jean-Michel (136), SARL FAMILLE DROUET (136), Mme ou M. BOLOU Claude (136), Mme ou M. BOLLE Sébastien (101), Mme ou M. MAILLARD Thierry (136), Mr ou Mme KERDRANVAT Thierry (101), Mme ou M. GICQUEL Jean (237), Madame CARLIER Michèle (136), Mme ou M. PARENT Jacques (101), Mme ou M. JESTIN Bernard (101), Mme et M. FONTENEAU Joël (136), M. SABOYA Nicolas (101), M. MULOT Yannick (123), Madame SCHNEIDER Françoise (108), Mme ou M. MARION Cyril (108), Madame PERINET Christiane (246), Mme LE BRUN Maela (108), Société LE CREPUSCULE (272), Mme ou M. QUEGUINER Jacques (136), Mr ou Mme BACCHIERI Enzo (136), Madame VIEILLESCAZES Paule (136), Mme ou M. GERNIGON Olivier (338), Mme ou M. LESTAGE Bernard (101), M. ou Mme BARBARIT-OUARNE Nicolas (101), M. MESSAGER Yvon (101), Mme ou M. BOURDON Eric (101), Mme ou M. VASSELIN Jean (136), Mme ou M. MEENA Yogesh (136), Mme ou M. MARHIC RAPHAEL (101), Monsieur CEASAR Nicolas (101), Madame LE NAOUR Chantal (136), Mme ou M. FLAMBERT Denis (108)

VOTENT CONTRE

NEANT

ABSTENTION

NEANT

Monsieur BOLOU est élu président de séance de l'assemblée à l'unanimité des voix exprimées des copropriétaires présents, représentés ou votant par correspondance.

**Résolution n°1 B : Election du secrétaire de séance (Art. 24) (art. 24)**

L'Assemblée Générale est appelée à voter pour l'élection du secrétaire de séance.

Monsieur CROSETTI, représentant de l'Agence des Pins, est candidat au poste de secrétaire de séance.

VOTENT POUR

4391 / 4391 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (983 tantièmes votant par correspondance, 3408 tantièmes votant en présentiel ou par procuration)

Monsieur ARDNER Jean-Michel (136), SARL FAMILLE DROUET (136), Mme ou M. BOLOU Claude (136), Mme ou M. BOLLE Sébastien (101), Mme ou M. MAILLARD Thierry (136), Mr ou Mme KERDRANVAT Thierry (101), Mme ou M. GICQUEL Jean (237), Madame CARLIER Michèle (136), Mme ou M. PARENT Jacques (101), Mme ou M. JESTIN Bernard (101), Mme et M. FONTENEAU Joël (136), M. SABOYA Nicolas (101), M. MULOT Yannick (123), Madame SCHNEIDER Françoise (108), Mme ou M. MARION Cyril (108), Madame PERINET Christiane (246), Mme LE BRUN Maela (108), Société LE CREPUSCULE (272), Mme ou M. QUEGUINER Jacques (136), Mr ou Mme BACCHIERI Enzo (136), Madame VIEILLESCAZES Paule (136), Mme ou M. GERNIGON Olivier (338), Mme ou M. LESTAGE Bernard (101), M. ou Mme BARBARIT-OUARNE Nicolas (101), M. MESSAGER Yvon (101), Mme ou M. BOURDON Eric (101), Mme ou M. VASSELIN Jean (136), Mme ou M. MEENA Yogesh (136), Mme ou M. MARHIC RAPHAEL (101), Monsieur CEASAR Nicolas (101), Madame LE NAOUR Chantal (136), Mme ou M. FLAMBERT Denis (108)

VOTENT CONTRE

NEANT

ABSTENTION

NEANT

Monsieur CROSETTI est élu secrétaire de séance de l'assemblée à l'unanimité des voix exprimées des copropriétaires présents, représentés ou votant par correspondance.

**Résolution n°1 C : Election du scrutateur de séance (Art. 24) (art. 24)**

L'Assemblée Générale est appelée à voter pour l'élection du scrutateur de séance.

Monsieur QUEGUINER Jacques est candidat au poste de scrutateur.

VOTENT POUR

4391 / 4391 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (983 tantièmes votant par correspondance, 3408 tantièmes votant en présentiel ou par procuration)

Monsieur ARDNER Jean-Michel (136), SARL FAMILLE DROUET (136), Mme ou M. BOLOU Claude (136), Mme ou M. BOLLE Sébastien (101), Mme ou M. MAILLARD Thierry (136), Mr ou Mme KERDRANVAT Thierry (101), Mme ou M. GICQUEL Jean (237), Madame CARLIER Michèle (136), Mme ou M. PARENT Jacques (101), Mme ou M. JESTIN Bernard (101), Mme et M. FONTENEAU Joël (136), M. SABOYA Nicolas (101), M. MULOT Yannick (123), Madame SCHNEIDER Françoise (108), Mme ou M. MARION Cyril (108), Madame PERINET Christiane (246), Mme LE BRUN Maela (108), Société LE CREPUSCULE (272), Mme ou M. QUEGUINER Jacques (136), Mr ou Mme BACCHIERI Enzo (136), Madame VIEILLESCAZES Paule (136), Mme ou M. GERNIGON Olivier (338), Mme ou M. LESTAGE Bernard (101), M. ou Mme BARBARIT-OUARNE Nicolas (101), M. MESSAGER Yvon (101), Mme ou M. BOURDON Eric (101), Mme ou M. VASSELIN Jean (136), Mme ou M. MEENA Yogesh (136), Mme ou M. MARHIC RAPHAEL (101), Monsieur CEASAR Nicolas (101), Madame LE NAOUR Chantal (136), Mme ou M. FLAMBERT Denis (108)

VOTENT CONTRE

NEANT

ABSTENTION

NEANT

Monsieur QUEGUINER Jacques est élu scrutateur de la séance de l'assemblée à l'unanimité des voix exprimées des copropriétaires présents, représentés ou votant par correspondance.

**Question n°2 : Rapport moral (Pas de vote)**

Le syndic a contacté plusieurs entreprises de travaux public et une seule a demandé une étude de sol.

Le syndic a donc contacté plusieurs entreprises pouvant effectuer une étude de sol mais aucune n'a encore répondu.

Récemment un maître d'œuvre, Monsieur BROUSSEAU, a pris attache auprès du syndic et sera donc missionné pour effectuer cette mission (résolution 11).

**Résolution n°3 : Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2022 (Art 24)**

L'assemblée générale approuve en leur forme, teneur, imputation et répartition, les comptes des charges de l'exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022. Les soldes de répartition seront exigibles à la date de l'assemblée générale.

Vous trouverez joint à votre convocation le projet de REPARTITION INDIVIDUELLE DE CHARGES de l'exercice clos à conserver. Il deviendra définitif dès l'approbation des comptes de la présente assemblée générale.

VOTENT POUR

4391 / 4391 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (983 tantièmes votant par correspondance, 3408 tantièmes votant en présentiel ou par procuration)

Monsieur ARDNER Jean-Michel (136), SARL FAMILLE DROUET (136), Mme ou M. BOLOU Claude (136), Mme ou M. BOLLE Sébastien (101), Mme ou M. MAILLARD Thierry (136), Mr ou Mme KERDRANVAT Thierry (101), Mme ou M. GICQUEL Jean (237), Madame CARLIER Michèle (136), Mme ou M. PARENT Jacques (101), Mme ou M. JESTIN Bernard (101), Mme et M. FONTENEAU Joël (136), M. SABOYA Nicolas (101), M. MULOT Yannick (123), Madame SCHNEIDER Françoise (108), Mme ou M. MARION Cyril (108), Madame PERINET Christiane (246), Mme LE BRUN Maela (108), Société LE CREPUSCULE (272), Mme ou M. QUEGUINER Jacques (136), Mr ou Mme BACCHIERI Enzo (136), Madame VIEILLESCAZES Paule (136), Mme ou M. GERNIGON Olivier (338), Mme ou M. LESTAGE Bernard (101), M. ou Mme BARBARIT-OUARNE Nicolas (101), M. MESSAGER Yvon (101), Mme ou M. BOURDON Eric (101), Mme ou M. VASSELIN Jean (136), Mme ou M. MEENA Yogesh (136), Mme ou M. MARHIC RAPHAEL (101), Monsieur CEASAR Nicolas (101), Madame LE NAOUR Chantal (136), Mme ou M. FLAMBERT Denis (108)

VOTENT CONTRE

NEANT

ABSTENTION

NEANT

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Résolution n°4 : Approbation des comptes travaux : Remplacement de la clôture (art. 24)**

L'Assemblée Générale approuvera les travaux de remplacement de la clôture, déjà réglés en Charges Communes Générales pour un montant de 7 403,64 € TTC.

VOTENT POUR

4255 / 4255 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (847 tantièmes votant par correspondance, 3408 tantièmes votant en présentiel ou par procuration)

Monsieur ARDNER Jean-Michel (136), SARL FAMILLE DROUET (136), Mme ou M. BOLOU Claude (136), Mme ou M. BOLLE Sébastien (101), Mme ou M. MAILLARD Thierry (136), Mr ou Mme KERDRANVAT Thierry (101), Mme ou M. GICQUEL Jean (237), Madame CARLIER Michèle (136), Mme ou M. PARENT Jacques (101), Mme ou M. JESTIN Bernard (101), Mme et M. FONTENEAU Joël (136), M. SABOYA Nicolas (101), M. MULOT Yannick (123), Madame SCHNEIDER Françoise (108), Mme ou M. MARION Cyril (108), Madame PERINET Christiane (246), Mme LE BRUN Maela (108), Société LE CREPUSCULE (272), Mme ou M. QUEGUINER Jacques (136), Madame VIEILLESCAZES Paule (136), Mme ou M. GERNIGON Olivier (338), Mme ou M. LESTAGE Bernard (101), M. ou Mme BARBARIT-OUARNE Nicolas (101), M. MESSAGER Yvon (101), Mme ou M. BOURDON Eric (101), Mme ou M. VASSELIN Jean (136), Mme ou M. MEENA Yogesh (136), Mme ou M. MARHIC RAPHAEL (101), Monsieur CEASAR Nicolas (101), Madame LE NAOUR Chantal (136), Mme ou M. FLAMBERT Denis (108)

VOTENT CONTRE

NEANT

ABSTENTION

136 (Total tantièmes : 10000) (136 tantièmes votant par correspondance)

Mr ou Mme BACCHIERI Enzo (136)

Mise aux voix, cette résolution est adoptée.

**Résolution n°5 : Approbation des comptes travaux : Reprise de l'enrobé suite à la démolition du trottoir (art. 24)**

L'assemblée générale approuve les travaux de reprise d'enrobé suite à la démolition du trottoir déjà réglés en Charges Communes Générales pour un montant de 104,77 € TTC.

VOTENT POUR

4255 / 4255 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (847 tantièmes votant par correspondance, 3408 tantièmes votant en présentiel ou par procuration)

Monsieur ARDNER Jean-Michel (136), SARL FAMILLE DROUET (136), Mme ou M. BOLOU Claude (136), Mme ou M. BOLLE Sébastien (101), Mme ou M. MAILLARD Thierry (136), Mr ou Mme KERDRANVAT Thierry (101), Mme ou M. GICQUEL Jean (237), Madame CARLIER Michèle (136), Mme ou M. PARENT Jacques (101), Mme ou M. JESTIN Bernard (101), Mme et M. FONTENEAU Joël (136), M. SABOYA Nicolas (101), M. MULOT Yannick (123), Madame SCHNEIDER Françoise (108), Mme ou M. MARION Cyril (108), Madame PERINET Christiane (246), Mme LE BRUN Maela (108), Société LE CREPUSCULE (272), Mme ou M. QUEGUINER Jacques (136), Madame VIEILLESCAZES Paule (136), Mme ou M. GERNIGON Olivier (338), Mme ou M. LESTAGE Bernard (101), M. ou Mme BARBARIT-OUARNE Nicolas (101), M. MESSAGER Yvon (101), Mme ou M. BOURDON Eric (101), Mme ou M. VASSELIN Jean (136), Mme ou M.

MEENA Yogesh (136), Mme ou M. MARHIC RAPHAEL (101), Monsieur CEASAR Nicolas (101), Madame LE NAOUR Chantal (136), Mme ou M. FLAMBERT Denis (108)

VOTENT CONTRE NEANT

ABSTENTION 136 (Total tantièmes : 10000) (136 tantièmes votant par correspondance)

Mr ou Mme BACCHIERI Enzo (136)

Mise aux voix, cette résolution est adoptée.

**Résolution n°6 : Budget prévisionnel 2023-2024 (Art. 24)**

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel joint à la présente convocation. Le budget, détaillé par postes de dépenses, a été élaboré par le syndic assisté du conseil syndical pour l'exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024 arrêté à la somme de 31.850,00 € et sera appelé suivant les modalités ci-après :

- 1e appel de fonds de 7 962,50 €, exigible au 01/10/2023
- 2e appel de fonds de 7 962,50 €, exigible au 01/01/2024
- 3e appel de fonds de 7 962,50 €, exigible au 01/04/2024
- 4e appel de fonds de 7 962,50 €, exigible au 01/07/2024

Prélèvement automatique : l'assemblée générale autorise le syndic à procéder aux prélèvements mensuels pour le règlement des charges des copropriétaires le souhaitant.

VOTENT POUR 4255 / 4255 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (847 tantièmes votant par correspondance, 3408 tantièmes votant en présentiel ou par procuration)

Monsieur ARDNER Jean-Michel (136), SARL FAMILLE DROUET (136), Mme ou M. BOLOU Claude (136), Mme ou M. BOLLE Sébastien (101), Mme ou M. MAILLARD Thierry (136), Mr ou Mme KERDRANVAT Thierry (101), Mme ou M. GICQUEL Jean (237), Madame CARLIER Michèle (136), Mme ou M. PARENT Jacques (101), Mme ou M. JESTIN Bernard (101), Mme et M. FONTENEAU Joël (136), M. SABOYA Nicolas (101), M. MULOT Yannick (123), Madame SCHNEIDER Françoise (108), Mme ou M. MARION Cyril (108), Madame PERINET Christiane (246), Mme LE BRUN Maela (108), Société LE CREPUSCULE (272), Mme ou M. QUEGUINER Jacques (136), Madame VIEILLESCAZES Paule (136), Mme ou M. GERNIGON Olivier (338), Mme ou M. LESTAGE Bernard (101), M. ou Mme BARBARIT-OUARNE Nicolas (101), M. MESSAGER Yvon (101), Mme ou M. BOURDON Eric (101), Mme ou M. VASSELIN Jean (136), Mme ou M. MEENA Yogesh (136), Mme ou M. MARHIC RAPHAEL (101), Monsieur CEASAR Nicolas (101), Madame LE NAOUR Chantal (136), Mme ou M. FLAMBERT Denis (108)

VOTENT CONTRE NEANT

ABSTENTION 136 (Total tantièmes : 10000) (136 tantièmes votant par correspondance)

Mr ou Mme BACCHIERI Enzo (136)

Mise aux voix, cette résolution est adoptée.

**Résolution n°7 : Vote pour la réalisation d'un Diagnostic Technique Global (DTG) : Devis BATIS EXPERT (Art. 24)**

Vote pour la réalisation d'un DTG : Devis BATIS EXPERT (Art. 25-1).

Les DTG ne sont pas une obligation, sauf dans le cas de la réalisation d'un Plan Pluriannuel de Travaux, qui lui sera rendu obligatoire le 01/01/2024. Cependant, à ce jour, la législation impose de mettre à l'ordre du jour le vote du DTG.

**Résolution n°7 A : Vote pour la réalisation d'un DTG : Devis BATIS EXPERT (Art. 25-1) (art. 24)**

L'Assemblée Générale après avoir :

- pris connaissance des conditions essentielles du devis de l'entreprise BATIS-EXPERT :
- \* Décidera d'effectuer les travaux suivants : Réalisation d'un DTG
- \* Retiendra le devis de l'entreprise BATIS-EXPERT, d'un montant de 20 059,20 € TTC.
- \* Autorise le Syndic à passer commande en conséquence.
- \* Autorise le Syndic à procéder aux appels de fonds nécessaires de telle manière que : Le Syndic soit toujours en mesure de régler la facture de l'entreprise aux dates prévues avec celle-ci.

Modalités et exigibilité :

- Montant : 20 059,20 € TTC
- Date d'exigibilité : 01/07/2023
- Clé de répartition : Charges Communes Générales

VOTENT POUR

136 / 4119 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (136 tantièmes votant par correspondance)

Mme ou M. VASSELIN Jean (136)

VOTENT CONTRE

3983 / 4119 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (575 tantièmes votant par correspondance, 3408 tantièmes votant en présentiel ou par procuration)

Monsieur ARDNER Jean-Michel (136), SARL FAMILLE DROUET (136), Mme ou M. BOLOU Claude (136), Mme ou M. BOLLE Sébastien (101), Mme ou M. MAILLARD Thierry (136), Mr ou Mme KERDRANVAT Thierry (101), Mme ou M. GICQUEL Jean (237), Madame CARLIER Michèle (136), Mme ou M. PARENT Jacques (101), Mme ou M. JESTIN Bernard (101), Mme et M. FONTENEAU Joël (136), M. SABOYA Nicolas (101), M. MULOT Yannick (123), Madame SCHNEIDER Françoise (108), Mme ou M. MARION Cyril (108), Madame PERINET Christiane (246), Mme LE BRUN Maela (108), Société LE CREPUSCULE (272), Mme ou M. QUEGUINER Jacques (136), Madame VIEILLESCAZES Paule (136), Mme ou M. GERNIGON Olivier (338), Mme ou M. LESTAGE Bernard (101), M. ou Mme BARBARIT-OUARNE Nicolas (101), M. MESSAGER Yvon (101), Mme ou M. BOURDON Eric (101), Mme ou M. MARHIC RAPHAEL (101), Monsieur CEASAR Nicolas (101), Madame LE NAOUR Chantal (136), Mme ou M. FLAMBERT Denis (108)

ABSTENTION

136 (Total tantièmes : 10000) (136 tantièmes votant par correspondance)

Mr ou Mme BACCHIERI Enzo (136)

COPROPRIETAIRE DEFAILLANT 136 (Total tantièmes : 10000)

(Vote pour à une résolution amendée, ou pas de vote inscrit sur le formulaire)

Mme ou M. MEENA Yogesh (136)

Mise aux voix, cette résolution est rejetée à la majorité des voix exprimées des copropriétaires présents, représentés ou votant par correspondance.

**Résolution n°7 B : Vote pour la réalisation d'un DTG : Devis DIAGAMTER (Art. 25-1) (art. 25-1)**

Nous sommes dans l'attente du devis demandé à l'entreprise DIAGAMTER (non reçu à ce jour).

Le syndic ayant reçu le devis de la société DIAGNOSTEAM IMMO pour un montant de 1.700 € TTC, celui-ci est présenté à l'assemblée générale.

Modalités et exigibilité :

- Montant : 1.700 € TTC
- Date d'exigibilité : 01/07/2023
- Clé de répartition : Charges Communes Générales

VOTENT POUR

3544 / 10000 tantièmes (136 tantièmes votant par correspondance, 3408 tantièmes votant en présentiel ou par procuration)

Mme ou M. BOLOU Claude (136), Mme ou M. BOLLE Sébastien (101), Mme ou M. MAILLARD Thierry (136), Mr ou Mme KERDRANVAT Thierry (101), Mme ou M. GICQUEL Jean (237), Madame CARLIER Michèle (136), Mme ou M. JESTIN Bernard (101), Mme et M. FONTENEAU Joël (136), M. MULOT Yannick (123), Madame SCHNEIDER Françoise (108), Mme ou M. MARION Cyril (108), Madame PERINET Christiane (246), Mme LE BRUN Maela (108), Société LE CREPUSCULE (272), Mme ou M. QUEGUINER Jacques (136), Madame VIEILLESCAZES Paule (136), Mme ou M. GERNIGON Olivier (338), Mme ou M. LESTAGE Bernard (101), M. ou Mme BARBARIT-OUARNE Nicolas (101), M. MESSAGER Yvon (101), Mme ou M. VASSELIN Jean (136), Mme ou M. MARHIC RAPHAEL (101), Monsieur CEASAR Nicolas (101), Madame LE NAOUR Chantal (136), Mme ou M. FLAMBERT Denis (108)

VOTENT CONTRE

303 / 10000 tantièmes (303 tantièmes votant par correspondance)

Mme ou M. PARENT Jacques (101), M. SABOYA Nicolas (101), Mme ou M. BOURDON Eric (101)

ABSTENTION

408 / 10000 tantièmes (408 tantièmes votant par correspondance)

Monsieur ARDNER Jean-Michel (136), SARL FAMILLE DROUET (136), Mr ou Mme BACCHIERI Enzo (136)

COPROPRIETAIRE DEFAILLANT 136 / 10000 tantièmes

(Vote pour à une résolution amendée, ou pas de vote inscrit sur le formulaire)

Mme ou M. MEENA Yogesh (136)

Mise aux voix, cette résolution n'est pas adoptée en 1ere lecture, mais 1/3 des copropriétaires étant favorable, un second peut être fait à la majorité simple de l'article 24.

**VOTENT POUR**

3544 / 10000 tantièmes (136 tantièmes votant par correspondance, 3408 tantièmes votant en présentiel ou par procuration)

Mme ou M. BOLOU Claude (136), Mme ou M. BOLLE Sébastien (101), Mme ou M. MAILLARD Thierry (136), Mr ou Mme KERDRANVAT Thierry (101), Mme ou M. GICQUEL Jean (237), Madame CARLIER Michèle (136), Mme ou M. JESTIN Bernard (101), Mme et M. FONTENEAU Joël (136), M. MULOT Yannick (123), Madame SCHNEIDER Françoise (108), Mme ou M. MARION Cyril (108), Madame PERINET Christiane (246), Mme LE BRUN Maela (108), Société LE CREPUSCULE (272), Mme ou M. QUEGUINER Jacques (136), Madame VIEILLESCAZES Paule (136), Mme ou M. GERNIGON Olivier (338), Mme ou M. LESTAGE Bernard (101), M. ou Mme BARBARIT-OUARNE Nicolas (101), M. MESSAGER Yvon (101), Mme ou M. VASSELIN Jean (136), Mme ou M. MARHIC RAPHAEL (101), Monsieur CEASAR Nicolas (101), Madame LE NAOUR Chantal (136), Mme ou M. FLAMBERT Denis (108)

**VOTENT CONTRE**

303 / 10000 tantièmes (303 tantièmes votant par correspondance)

Mme ou M. PARENT Jacques (101), M. SABOYA Nicolas (101), Mme ou M. BOURDON Eric (101)

**ABSTENTION**

408 / 10000 tantièmes (408 tantièmes votant par correspondance)

Monsieur ARDNER Jean-Michel (136), SARL FAMILLE DROUET (136), Mr ou Mme BACCHIERI Enzo (136)

**COPROPRIETAIRE DEFAILLANT** 136 / 10000 tantièmes

(Vote pour à une résolution amendée, ou  
pas de vote inscrit sur le formulaire)

Mme ou M. MEENA Yogesh (136)

Mise aux voix, cette résolution n'est pas adoptée en 1ere lecture, mais 1/3 des copropriétaires étant favorable, un second peut être fait à la majorité simple de l'article 24.

La majorité de l'article 25 n'étant pas recueillie, mais le tiers des voix du syndicat des copropriétaires étant atteint, l'Assemblée Générale en vertu des dispositions de l'article 25-1 procède à un nouveau vote à la majorité simple de l'article 24, et ce, sur la même résolution :

**VOTENT POUR**

3544 / 3847 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (136 tantièmes votant par correspondance, 3408 tantièmes votant en présentiel ou par procuration)

Mme ou M. BOLOU Claude (136), Mme ou M. BOLLE Sébastien (101), Mme ou M. MAILLARD Thierry (136), Mr ou Mme KERDRANVAT Thierry (101), Mme ou M. GICQUEL Jean (237), Madame CARLIER Michèle (136), Mme ou M. JESTIN Bernard (101), Mme et M. FONTENEAU Joël (136), M. MULOT Yannick (123), Madame SCHNEIDER Françoise (108), Mme ou M. MARION Cyril (108), Madame PERINET Christiane (246), Mme LE BRUN Maela (108), Société LE CREPUSCULE (272), Mme ou M. QUEGUINER Jacques (136), Madame VIEILLESCAZES Paule (136), Mme ou M. GERNIGON Olivier (338), Mme ou M. LESTAGE Bernard (101), M. ou Mme BARBARIT-OUARNE Nicolas (101), M. MESSAGER Yvon (101), Mme ou M. VASSELIN Jean (136), Mme ou M. MARHIC RAPHAEL (101), Monsieur CEASAR Nicolas (101), Madame LE NAOUR Chantal (136), Mme ou M. FLAMBERT Denis (108)

**VOTENT CONTRE**

303 / 3847 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (303 tantièmes votant par correspondance)

Mme ou M. PARENT Jacques (101), M. SABOYA Nicolas (101), Mme ou M. BOURDON Eric (101)

**ABSTENTION**

408 (Total tantièmes : 10000) (408 tantièmes votant par correspondance)

Monsieur ARDNER Jean-Michel (136), SARL FAMILLE DROUET (136), Mr ou Mme BACCHIERI Enzo (136)

**COPROPRIETAIRE DEFAILLANT** 136 (Total tantièmes : 10000)

(Vote pour à une résolution amendée, ou  
pas de vote inscrit sur le formulaire)

Mme ou M. MEENA Yogesh (136)

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées des copropriétaires présents, représentés ou votant par correspondance.

**Résolution n°7 C : Réalisation DTG : Mandat Conseil Syndical et Syndic (Art. 25-1) (art. 24)**

L'Assemblée Générale est appelée à donner mandat au Conseil Syndical et au Syndic pour le choix de l'entreprise DIAGAMTER ou DIAGNOSTEAM IMMO pour un montant maximum de 1.700 € TTC.

VOTENT POUR

3917 / 4119 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (509 tantièmes votant par correspondance, 3408 tantièmes votant en présentiel ou par procuration)

SARL FAMILLE DROUET (136), Mme ou M. BOLOU Claude (136), Mme ou M. BOLLE Sébastien (101), Mme ou M. MAILLARD Thierry (136), Mr ou Mme KERDRANVAT Thierry (101), Mme ou M. GICQUEL Jean (237), Madame CARLIER Michèle (136), Mme ou M. PARENT Jacques (101), Mme ou M. JESTIN Bernard (101), Mme et M. FONTENEAU Joël (136), M. MULOT Yannick (123), Madame SCHNEIDER Françoise (108), Mme ou M. MARION Cyril (108), Madame PERINET Christiane (246), Mme LE BRUN Maela (108), Société LE CREPUSCULE (272), Mme ou M. QUEGUINER Jacques (136), Madame VIEILLESCAZES Paule (136), Mme ou M. GERNIGON Olivier (338), Mme ou M. LESTAGE Bernard (101), M. ou Mme BARBARIT-OUARNE Nicolas (101), M. MESSAGER Yvon (101), Mme ou M. VASSELIN Jean (136), Mme ou M. MEENA Yogesh (136), Mme ou M. MARHIC RAPHAEL (101), Monsieur CEASAR Nicolas (101), Madame LE NAOUR Chantal (136), Mme ou M. FLAMBERT Denis (108)

VOTENT CONTRE

202 / 4119 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (202 tantièmes votant par correspondance)

M. SABOYA Nicolas (101), Mme ou M. BOURDON Eric (101)

ABSTENTION

272 (Total tantièmes : 10000) (272 tantièmes votant par correspondance)

Monsieur ARDNER Jean-Michel (136), Mr ou Mme BACCHIERI Enzo (136)

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées des copropriétaires présents, représentés ou votant par correspondance.

**Résolution n°8 : Vote des travaux de couverture (Art. 24)**

Vote des travaux de couverture (Art. 24)

**Résolution n°8 A : Vote des travaux de couverture Entreprise SCOP BUANIC (Art. 24) (art. 24)**

L'Assemblée Générale après avoir :

- pris connaissance des conditions essentielles du devis de l'entreprise SCOP BUANIC :
- \* Décidera d'effectuer les travaux suivants : Travaux de couverture
- \* Retiendra le devis de l'entreprise SCOP BUANIC, d'un montant de 4 032,00€ TTC.
- \* Autorise le Syndic à passer commande en conséquence.
- \* Autorise le Syndic à procéder aux appels de fonds nécessaires de telle manière que : Le Syndic soit toujours en mesure de régler la facture de l'entreprise aux dates prévues avec celle-ci.

Modalités et exigibilité :

- Montant : 4 032,00 € TTC
- Date d'exigibilité : 01/07/2023
- Clé de répartition : Charges Communes Générales

VOTENT POUR

4018 / 4018 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (610 tantièmes votant par correspondance, 3408 tantièmes votant en présentiel ou par procuration)

SARL FAMILLE DROUET (136), Mme ou M. BOLOU Claude (136), Mme ou M. BOLLE Sébastien (101), Mme ou M. MAILLARD Thierry (136), Mr ou Mme KERDRANVAT Thierry (101), Mme ou M. GICQUEL Jean (237), Madame CARLIER Michèle (136), Mme ou M. JESTIN Bernard (101), Mme et M. FONTENEAU Joël (136), M. SABOYA Nicolas (101), M. MULOT Yannick (123), Madame SCHNEIDER Françoise (108), Mme ou M. MARION Cyril (108), Madame PERINET Christiane (246), Mme LE BRUN Maela (108), Société LE CREPUSCULE (272), Mme ou M. QUEGUINER Jacques (136), Madame VIEILLESCAZES Paule (136), Mme ou M. GERNIGON Olivier (338), Mme ou M. LESTAGE Bernard (101), M. ou Mme BARBARIT-OUARNE Nicolas (101), M. MESSAGER Yvon (101), Mme ou M. BOURDON Eric (101), Mme ou M. VASSELIN Jean (136), Mme ou M. MEENA Yogesh (136), Mme ou M. MARHIC RAPHAEL (101), Monsieur CEASAR Nicolas (101), Madame LE NAOUR Chantal (136), Mme ou M. FLAMBERT Denis (108)

VOTENT CONTRE

NEANT

ABSTENTION

373 (Total tantièmes : 10000) (373 tantièmes votant par correspondance)

Monsieur ARDNER Jean-Michel (136), Mme ou M. PARENT Jacques (101), Mr ou Mme BACCHIERI Enzo

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées des copropriétaires présents, représentés ou votant par correspondance.

**Résolution n°8 B : Vote des honoraires du Syndic (Art. 24) (art. 24)**

L'assemblée générale validera les honoraires syndic s'élevant à 2 % HT du montant TTC des travaux de couverture.

Modalités et exigibilité :

- Montant : 2 % TTC du montant HT des travaux, soit un montant de 88 € TTC
- Date d'exigibilité : 01/07/2023
- Clé de répartition : Charges Communes Générales

VOTENT POUR

4154 / 4154 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (746 tantièmes votant par correspondance, 3408 tantièmes votant en présentiel ou par procuration)

SARL FAMILLE DROUET (136), Mme ou M. BOLOU Claude (136), Mme ou M. BOLLE Sébastien (101), Mme ou M. MAILLARD Thierry (136), Mr ou Mme KERDRANVAT Thierry (101), Mme ou M. GICQUEL Jean (237), Madame CARLIER Michèle (136), Mme ou M. JESTIN Bernard (101), Mme et M. FONTENEAU Joël (136), M. SABOYA Nicolas (101), M. MULOT Yannick (123), Madame SCHNEIDER Françoise (108), Mme ou M. MARION Cyril (108), Madame PERINET Christiane (246), Mme LE BRUN Maela (108), Société LE CREPUSCULE (272), Mme ou M. QUEGUINER Jacques (136), Mr ou Mme BACCHIERI Enzo (136), Madame VIEILLESCAZES Paule (136), Mme ou M. GERNIGON Olivier (338), Mme ou M. LESTAGE Bernard (101), M. ou Mme BARBARIT-OUARNE Nicolas (101), M. MESSAGER Yvon (101), Mme ou M. BOURDON Eric (101), Mme ou M. VASSELIN Jean (136), Mme ou M. MEENA Yogesh (136), Mme ou M. MARHIC RAPHAEL (101), Monsieur CEASAR Nicolas (101), Madame LE NAOUR Chantal (136), Mme ou M. FLAMBERT Denis (108)

VOTENT CONTRE

NEANT

ABSTENTION

237 (Total tantièmes : 10000) (237 tantièmes votant par correspondance)

Monsieur ARDNER Jean-Michel (136), Mme ou M. PARENT Jacques (101)

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées des copropriétaires présents, représentés ou votant par correspondance.

**Résolution n°9 : Vote de travaux : Démoussage et traitement des toitures (Art. 24)**

Vote de travaux : Démoussage et traitement des toitures (Art. 24)

**Résolution n°9 A : Vote de travaux : Démoussage et traitement des toitures : Devis FM TERMI DECAP (Art. 24) (art. 24)**

L'Assemblée Générale après avoir :

- pris connaissance des conditions essentielles du devis de l'entreprise FM TERMI DECAP :
- \* Décidera d'effectuer les travaux suivants : Démoussage et traitement de l'ensemble des toitures.
- \* Retiendra le devis de l'entreprise FM TERMI DECAP, d'un montant de 19 101,50 € TTC.
- \* Autorise le Syndic à passer commande en conséquence.
- \* Autorise le Syndic à procéder aux appels de fonds nécessaires de telle manière que : Le Syndic soit toujours en mesure de régler la facture de l'entreprise aux dates prévues avec celle-ci.

Modalités et exigibilité :

- Montant : 19 101,50 € TTC
- Date d'exigibilité : 01/07/2023
- Clé de répartition : Charges Communes Générales

VOTENT POUR

373 / 3882 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (373 tantièmes votant par correspondance)

Mr ou Mme BACCHIERI Enzo (136), Mme ou M. BOURDON Eric (101), Mme ou M. VASSELIN Jean (136)

VOTENT CONTRE

3509 / 3882 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (101 tantièmes votant par correspondance, 3408 tantièmes votant en présentiel ou par procuration)

Mme ou M. BOLOU Claude (136), Mme ou M. BOLLE Sébastien (101), Mme ou M. MAILLARD Thierry (136), Mr ou Mme KERDRANVAT Thierry (101), Mme ou M. GICQUEL Jean (237), Madame CARLIER

Michèle (136), Mme ou M. JESTIN Bernard (101), Mme et M. FONTENEAU Joël (136), M. SABOYA Nicolas (101), M. MULOT Yannick (123), Madame SCHNEIDER Françoise (108), Mme ou M. MARION Cyril (108), Madame PERINET Christiane (246), Mme LE BRUN Maela (108), Société LE CREPUSCULE (272), Mme ou M. QUEGUINER Jacques (136), Madame VIEILLESCAZES Paule (136), Mme ou M. GERNIGON Olivier (338), Mme ou M. LESTAGE Bernard (101), M. ou Mme BARBARIT-OUARNE Nicolas (101), M. MESSAGER Yvon (101), Mme ou M. MARHIC RAPHAEL (101), Monsieur CEASAR Nicolas (101), Madame LE NAOUR Chantal (136), Mme ou M. FLAMBERT Denis (108)

ABSTENTION 373 (Total tantièmes : 10000) (373 tantièmes votant par correspondance)  
Monsieur ARDNER Jean-Michel (136), SARL FAMILLE DROUET (136), Mme ou M. PARENT Jacques (101)

COPROPRIETAIRE DEFAILLANT 136 (Total tantièmes : 10000)

(Vote pour à une résolution amendée, ou  
pas de vote inscrit sur le formulaire)

Mme ou M. MEENA Yogesh (136)

Mise aux voix, cette résolution est rejetée à la majorité des voix exprimées des copropriétaires présents, représentés ou votant par correspondance.

**Résolution n°9 B : Vote de travaux : Démoussage et traitement des toitures : Devis SCOP BUANIC (Art. 24) (art. 24)**  
Nous sommes dans l'attente du devis demandé à l'entreprise SCOP BUANIC.

VOTENT POUR 338 / 3746 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (338 tantièmes votant par correspondance)

M. SABOYA Nicolas (101), Mr ou Mme BACCHIERI Enzo (136), Mme ou M. BOURDON Eric (101)

VOTENT CONTRE 3408 / 3746 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (3408 tantièmes votant en présentiel ou par procuration)

Mme ou M. BOLOU Claude (136), Mme ou M. BOLLE Sébastien (101), Mme ou M. MAILLARD Thierry (136), Mr ou Mme KERDRANVAT Thierry (101), Mme ou M. GICQUEL Jean (237), Madame CARLIER Michèle (136), Mme ou M. JESTIN Bernard (101), Mme et M. FONTENEAU Joël (136), M. MULOT Yannick (123), Madame SCHNEIDER Françoise (108), Mme ou M. MARION Cyril (108), Madame PERINET Christiane (246), Mme LE BRUN Maela (108), Société LE CREPUSCULE (272), Mme ou M. QUEGUINER Jacques (136), Madame VIEILLESCAZES Paule (136), Mme ou M. GERNIGON Olivier (338), Mme ou M. LESTAGE Bernard (101), M. ou Mme BARBARIT-OUARNE Nicolas (101), M. MESSAGER Yvon (101), Mme ou M. MARHIC RAPHAEL (101), Monsieur CEASAR Nicolas (101), Madame LE NAOUR Chantal (136), Mme ou M. FLAMBERT Denis (108)

ABSTENTION 373 (Total tantièmes : 10000) (373 tantièmes votant par correspondance)  
Monsieur ARDNER Jean-Michel (136), SARL FAMILLE DROUET (136), Mme ou M. PARENT Jacques (101)

COPROPRIETAIRE DEFAILLANT 272 (Total tantièmes : 10000)

(Vote pour à une résolution amendée, ou  
pas de vote inscrit sur le formulaire)

Mme ou M. VASSELIN Jean (136), Mme ou M. MEENA Yogesh (136)

Mise aux voix, cette résolution est rejetée à la majorité des voix exprimées des copropriétaires présents, représentés ou votant par correspondance.

**Résolution n°9 C : Vote des honoraires Syndic (Art. 24) (art. 24)**

L'assemblée générale validera les honoraires syndic s'élevant à 4 % TTC du montant HT des travaux de démoussage et traitement des toitures de l'ensemble des toitures.

Modalités et exigibilité :

- Montant : 4 % TTC du montant HT des travaux
- Date d'exigibilité : 01/07/2023
- Clé de répartition : Charges Communes Générales

VOTENT POUR 474 / 3882 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (474 tantièmes votant par correspondance)

SARL FAMILLE DROUET (136), M. SABOYA Nicolas (101), Mme ou M. BOURDON Eric (101), Mme ou M. VASSELIN Jean (136)

VOTENT CONTRE

3408 / 3882 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (3408 tantièmes votant en présentiel ou par procuration)

Mme ou M. BOLOU Claude (136), Mme ou M. BOLLE Sébastien (101), Mme ou M. MAILLARD Thierry (136), Mr ou Mme KERDRANVAT Thierry (101), Mme ou M. GICQUEL Jean (237), Madame CARLIER Michèle (136), Mme ou M. JESTIN Bernard (101), Mme et M. FONTENEAU Joël (136), M. MULOT Yannick (123), Madame SCHNEIDER Françoise (108), Mme ou M. MARION Cyril (108), Madame PERINET Christiane (246), Mme LE BRUN Maela (108), Société LE CREPUSCULE (272), Mme ou M. QUEGUINER Jacques (136), Madame VIEILLESCAZES Paule (136), Mme ou M. GERNIGON Olivier (338), Mme ou M. LESTAGE Bernard (101), M. ou Mme BARBARIT-OUARNE Nicolas (101), M. MESSAGER Yvon (101), Mme ou M. MARHIC RAPHAEL (101), Monsieur CEASAR Nicolas (101), Madame LE NAOUR Chantal (136), Mme ou M. FLAMBERT Denis (108)

ABSTENTION

373 (Total tantièmes : 10000) (373 tantièmes votant par correspondance)

Monsieur ARDNER Jean-Michel (136), Mme ou M. PARENT Jacques (101), Mr ou Mme BACCHIERI Enzo (136)

COPROPRIETAIRE DEFAILLANT 136 (Total tantièmes : 10000)

(Vote pour à une résolution amendée, ou

pas de vote inscrit sur le formulaire)

Mme ou M. MEENA Yogesh (136)

Mise aux voix, cette résolution est rejetée à la majorité des voix exprimées des copropriétaires présents, représentés ou votant par correspondance.

#### **Résolution n°10 : Vote de travaux : Remplacement pompe piscine (Art. 24)**

Vote de travaux : Remplacement pompe piscine (Art. 24)

#### **Résolution n°10 A : Vote de travaux : Remplacement pompe piscine (Art. 24) (art. 24)**

L'Assemblée Générale après avoir :

- pris connaissance des conditions essentielles du devis de l'entreprise AU JARDIN SPACIEUX :
- \* Décidera d'effectuer les travaux suivants : Remplacement de la pompe piscine.
- \* Retiendra le devis de l'entreprise AU JARDIN SPACIEUX, d'un montant de 1.245,49 € TTC.
- \* Autorise le Syndic à passer commande en conséquence.
- \* Autorise le Syndic à procéder aux appels de fonds nécessaires de telle manière que : Le Syndic soit toujours en mesure de régler la facture de l'entreprise aux dates prévues avec celle-ci.

Modalités et exigibilité :

- Montant : 1.245,49 € TTC
- Date d'exigibilité : 01/07/2023
- Clé de répartition : Charges Communes Générales

VOTENT POUR

4391 / 4391 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (983 tantièmes votant par correspondance, 3408 tantièmes votant en présentiel ou par procuration)

Monsieur ARDNER Jean-Michel (136), SARL FAMILLE DROUET (136), Mme ou M. BOLOU Claude (136), Mme ou M. BOLLE Sébastien (101), Mme ou M. MAILLARD Thierry (136), Mr ou Mme KERDRANVAT Thierry (101), Mme ou M. GICQUEL Jean (237), Madame CARLIER Michèle (136), Mme ou M. PARENT Jacques (101), Mme ou M. JESTIN Bernard (101), Mme et M. FONTENEAU Joël (136), M. SABOYA Nicolas (101), M. MULOT Yannick (123), Madame SCHNEIDER Françoise (108), Mme ou M. MARION Cyril (108), Madame PERINET Christiane (246), Mme LE BRUN Maela (108), Société LE CREPUSCULE (272), Mme ou M. QUEGUINER Jacques (136), Mr ou Mme BACCHIERI Enzo (136), Madame VIEILLESCAZES Paule (136), Mme ou M. GERNIGON Olivier (338), Mme ou M. LESTAGE Bernard (101), M. ou Mme BARBARIT-OUARNE Nicolas (101), M. MESSAGER Yvon (101), Mme ou M. BOURDON Eric (101), Mme ou M. VASSELIN Jean (136), Mme ou M. MEENA Yogesh (136), Mme ou M. MARHIC RAPHAEL (101), Monsieur CEASAR Nicolas (101), Madame LE NAOUR Chantal (136), Mme ou M. FLAMBERT Denis (108)

VOTENT CONTRE

NEANT

ABSTENTION

NEANT

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées des copropriétaires présents, représentés ou votant par correspondance.

#### **Résolution n°10 B : Vote Honoraires Syndic (Art. 24) (art. 24)**

L'assemblée générale validera les honoraires syndic s'élevant à un forfait de 75,00 € TTC, pour les travaux de remplacement de la pompe piscine.

Modalités et exigibilité :

- Montant : 75,00 € TTC
- Date d'exigibilité : 01/07/2023
- Clé de répartition : Charges Communes Générales

VOTENT POUR

4255 / 4255 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (847 tantièmes votant par correspondance, 3408 tantièmes votant en présentiel ou par procuration)

Monsieur ARDNER Jean-Michel (136), SARL FAMILLE DROUET (136), Mme ou M. BOLOU Claude (136), Mme ou M. BOLLE Sébastien (101), Mme ou M. MAILLARD Thierry (136), Mr ou Mme KERDRANVAT Thierry (101), Mme ou M. GICQUEL Jean (237), Madame CARLIER Michèle (136), Mme ou M. PARENT Jacques (101), Mme ou M. JESTIN Bernard (101), Mme et M. FONTENEAU Joël (136), M. SABOYA Nicolas (101), M. MULOT Yannick (123), Madame SCHNEIDER Françoise (108), Mme ou M. MARION Cyril (108), Madame PERINET Christiane (246), Mme LE BRUN Maela (108), Société LE CREPUSCULE (272), Mme ou M. QUEGUINER Jacques (136), Madame VIEILLESCAZES Paule (136), Mme ou M. GERNIGON Olivier (338), Mme ou M. LESTAGE Bernard (101), M. ou Mme BARBARIT-OUARNE Nicolas (101), M. MESSAGER Yvon (101), Mme ou M. BOURDON Eric (101), Mme ou M. VASSELIN Jean (136), Mme ou M. MEENA Yogesh (136), Mme ou M. MARHIC RAPHAEL (101), Monsieur CEASAR Nicolas (101), Madame LE NAOUR Chantal (136), Mme ou M. FLAMBERT Denis (108)

VOTENT CONTRE

NEANT

ABSTENTION

136 (Total tantièmes : 10000) (136 tantièmes votant par correspondance)  
Mr ou Mme BACCHIERI Enzo (136)

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées des copropriétaires présents, représentés ou votant par correspondance.

#### **Résolution n°11 : Vote de budget : Affaissement des terrains (Art. 24)**

Vote de budget : Affaissement des terrains (Art. 24)

Récemment un deuxième affaissement engendrant des dégâts importants au niveau d'une fosse collectant les eaux usées des logements 55 à 82.

#### **Résolution n°11 A : Vote de budget : Affaissement des terrains (Art. 24) (art. 24)**

L'Assemblée Générale est appelée à valider un budget de 10.000 € TTC, pour la validation de la mission du maître d'œuvre concernant les 2 affaissements de terrain.

Modalités et exigibilité :

- Montant : 10 000,00 € TTC
- Date d'exigibilité : 01/05/2023
- Clé de répartition : Charges Communes Générales

VOTENT POUR

4119 / 4119 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (711 tantièmes votant par correspondance, 3408 tantièmes votant en présentiel ou par procuration)

Mme ou M. BOLOU Claude (136), Mme ou M. BOLLE Sébastien (101), Mme ou M. MAILLARD Thierry (136), Mr ou Mme KERDRANVAT Thierry (101), Mme ou M. GICQUEL Jean (237), Madame CARLIER Michèle (136), Mme ou M. PARENT Jacques (101), Mme ou M. JESTIN Bernard (101), Mme et M. FONTENEAU Joël (136), M. SABOYA Nicolas (101), M. MULOT Yannick (123), Madame SCHNEIDER Françoise (108), Mme ou M. MARION Cyril (108), Madame PERINET Christiane (246), Mme LE BRUN Maela (108), Société LE CREPUSCULE (272), Mme ou M. QUEGUINER Jacques (136), Mr ou Mme BACCHIERI Enzo (136), Madame VIEILLESCAZES Paule (136), Mme ou M. GERNIGON Olivier (338), Mme ou M. LESTAGE Bernard (101), M. ou Mme BARBARIT-OUARNE Nicolas (101), M. MESSAGER Yvon (101), Mme ou M. BOURDON Eric (101), Mme ou M. VASSELIN Jean (136), Mme ou M. MEENA Yogesh (136), Mme ou M. MARHIC RAPHAEL (101), Monsieur CEASAR Nicolas (101), Madame LE NAOUR Chantal (136), Mme ou M. FLAMBERT Denis (108)

VOTENT CONTRE

NEANT

ABSTENTION

272 (Total tantièmes : 10000) (272 tantièmes votant par correspondance)

Monsieur ARDNER Jean-Michel (136), SARL FAMILLE DROUET (136)

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées des copropriétaires présents, représentés ou votant par correspondance.

**Résolution n°11 B : Vote honoraires Syndic (Art. 24)**

L'assemblée générale validera les honoraires syndic s'élevant à 2 % HT du montant TTC des travaux concernant les affaissements de terrain. Ces honoraires ne concerteront que le montant des travaux et non l'étude technique de sol.

Le syndic ne prendra pas d'honoraires sur une mission dite de prestation intellectuelle.

**VOTENT POUR**

4119 / 4119 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (711 tantièmes votant par correspondance, 3408 tantièmes votant en présentiel ou par procuration)

SARL FAMILLE DROUET (136), Mme ou M. BOLOU Claude (136), Mme ou M. BOLLE Sébastien (101), Mme ou M. MAILLARD Thierry (136), Mr ou Mme KERDRANVAT Thierry (101), Mme ou M. GICQUEL Jean (237), Madame CARLIER Michèle (136), Mme ou M. PARENT Jacques (101), Mme ou M. JESTIN Bernard (101), Mme et M. FONTENEAU Joël (136), M. SABOYA Nicolas (101), M. MULOT Yannick (123), Madame SCHNEIDER Françoise (108), Mme ou M. MARION Cyril (108), Madame PERINET Christiane (246), Mme LE BRUN Maela (108), Société LE CREPUSCULE (272), Mme ou M. QUEGUINER Jacques (136), Madame VIEILLESCAZES Paule (136), Mme ou M. GERNIGON Olivier (338), Mme ou M. LESTAGE Bernard (101), M. ou Mme BARBARIT-OUARNE Nicolas (101), M. MESSAGER Yvon (101), Mme ou M. BOURDON Eric (101), Mme ou M. VASSELIN Jean (136), Mme ou M. MEENA Yogesh (136), Mme ou M. MARHIC RAPHAEL (101), Monsieur CEASAR Nicolas (101), Madame LE NAOUR Chantal (136), Mme ou M. FLAMBERT Denis (108)

**VOTENT CONTRE**

NEANT

**ABSTENTION**

272 (Total tantièmes : 10000) (272 tantièmes votant par correspondance)

Monsieur ARDNER Jean-Michel (136), Mr ou Mme BACCHIERI Enzo (136)

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées des copropriétaires présents, représentés ou votant par correspondance.

**Question n°12 : Demande du Conseil Syndical (pas de vote)**

Demande du Conseil Syndical (pas de vote)

**Résolution n°13 : Envoi des convocations, procès-verbaux et autres recommandés par voie électronique (Art. 24)**

Nous vous informons que cette résolution a fait l'objet d'un vote positif lors de la dernière assemblée générale. N'était pris en compte que les convocations et procès-verbaux, or il s'agit de tous les courriers recommandés.

Pour cela, chaque copropriétaire intéressé devra remplir et renvoyer au syndic, par mail, l'attestation jointe à sa convocation. Si un copropriétaire souhaite stopper l'envoi des courriers électroniques, il lui suffira d'envoyer un mail l'indiquant, à l'agence.

L'assemblée générale est appelée à valider ce nouveau mode de communication.

**VOTENT POUR**

3983 / 4255 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (575 tantièmes votant par correspondance, 3408 tantièmes votant en présentiel ou par procuration)

Monsieur ARDNER Jean-Michel (136), SARL FAMILLE DROUET (136), Mme ou M. BOLOU Claude (136), Mme ou M. BOLLE Sébastien (101), Mme ou M. MAILLARD Thierry (136), Mr ou Mme KERDRANVAT Thierry (101), Mme ou M. GICQUEL Jean (237), Madame CARLIER Michèle (136), Mme ou M. PARENT Jacques (101), Mme et M. JESTIN Bernard (101), Mme et M. FONTENEAU Joël (136), M. SABOYA Nicolas (101), M. MULOT Yannick (123), Madame SCHNEIDER Françoise (108), Mme ou M. MARION Cyril (108), Madame PERINET Christiane (246), Mme LE BRUN Maela (108), Société LE CREPUSCULE (272), Mme ou M. QUEGUINER Jacques (136), Madame VIEILLESCAZES Paule (136), Mme ou M. GERNIGON Olivier (338), Mme ou M. LESTAGE Bernard (101), M. ou Mme BARBARIT-OUARNE Nicolas (101), M. MESSAGER Yvon (101), Mme ou M. BOURDON Eric (101), Mme ou M. MARHIC RAPHAEL (101), Monsieur CEASAR Nicolas (101), Madame LE NAOUR Chantal (136), Mme ou M. FLAMBERT Denis (108)

**VOTENT CONTRE**

272 / 4255 tantièmes exprimés (Total tantièmes : 10000) (272 tantièmes votant par correspondance)

Mme ou M. VASSELIN Jean (136), Mme ou M. MEENA Yogesh (136)

**ABSTENTION**

NEANT

COPROPRIETAIRE DEFAILLANT 136 (Total tantièmes : 10000)

(Vote pour à une résolution amendée, ou  
pas de vote inscrit sur le formulaire)

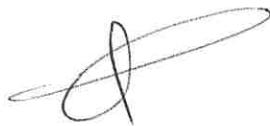
Mr ou Mme BACCHIERI Enzo (136)

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées des copropriétaires présents, représentés ou votant par correspondance.

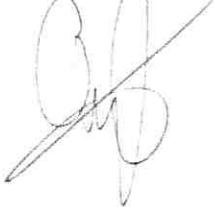
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président, le scrutateur et la secrétaire après lecture. Pour copie conforme.

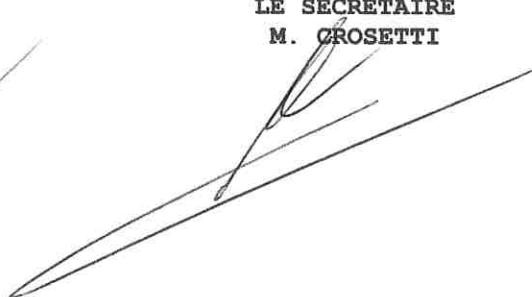
LE SCRUTATEUR  
M. QUEGUINER



LE PRESIDENT  
M. BOLOU



LE SECRETAIRE  
M. CROSETTI



L'article 42, alinéa 2 et 3 de la loi du 10 juillet 1965, indique :

« Les actions en contestation des décisions des assemblées générales doivent, à peine de déchéance, être introduites par les copropriétaires opposants ou défaillants dans un délai de deux mois à compter de la notification du procès-verbal d'assemblée. Cette notification est réalisée par le syndic dans le délai d'un mois à compter de la tenue de l'assemblée générale.

« Sauf urgence, l'exécution par le syndic des travaux décidés par l'assemblée générale en application des articles 25 et 26 de la présente loi est suspendue jusqu'à l'expiration du délai de deux mois mentionnés au deuxième alinéa du présent article. »